



157<sup>ÈME</sup> SESSION  
DU CONSEIL MINISTÉRIEL  
DE LA LIGUE DES ETATS ARABES

**La date proposée  
par le Président  
Tebboune entérinée**

Quotidien d'information indépendant - N° 7308 - Jeudi 10 mars 2022 - Prix : 10 DA

# RÉSISTANCE AU CHANGEMENT **La tête des gondoles ...**



Depuis l'avènement, il y a 3 ans, du mouvement populaire « Hirak », un certain nombre d'évènements se sont produits en terme social et politique. En effet, la société algérienne dans son ensemble, s'est mobilisée pour aspirer à un réel ajustement de l'esprit de l'indépendance acquise par un long sacrifice qui a duré 132 ans. Lire en page 2

© Photo : D.R.

ADOPTION DE LA LOI SUR L'EXERCICE DU DROIT SYNDICAL :  
**«Volonté des pouvoirs publics de promouvoir cette action en Algérie»** p.2



ELLE SERA PRÊTE  
AVANT LE 5 JUILLET  
PROCHAIN

**Le CNDH en cours  
de préparer  
une charte des  
droits des femmes**

p.3



UN NOUVEAU  
TEXTE JURIDIQUE  
DÈS L'ANNÉE 2023

**Vers une politique  
financière  
économétrique**

p.4

**7.000 véhicules convertis au GPL durant les mois de janvier et février derniers**

## COOPÉRATION

**Le Conseil de la nation prend part aux réunions du Parlement méditerranéen**

Le Conseil de la nation participe à la 44<sup>ème</sup> réunion du bureau du Parlement méditerranéen organisée dans l'Emirat de Dubaï (Émirats arabes unis), a indiqué mercredi un communiqué du Conseil.

## RESSOURCES EN EAU

**Tenue de la première session du comité technique algéro-hongrois**

La première session du comité technique algéro-hongrois dans le domaine des ressources hydriques s'est tenue, mardi à Alger, une rencontre pour passer en revue les expériences des deux pays en matière de gestion de l'eau et du développement durable et réaffirmer l'importance de renforcer la coopération technique et la recherche scientifique en termes d'amélioration de la qualité de l'eau.



## INDUSTRIE

**Le renforcement de la coopération bilatérale examiné avec l'ambassadeur du Qatar**

Le ministre de l'Industrie, Ahmed Zeghdar, a examiné mardi à Alger avec l'ambassadeur du Qatar, Abdulaziz Ali Naama Al Naama, les moyens de renforcer le partenariat et l'investissement entre les deux pays dans le secteur industriel, a indiqué un communiqué du ministère posté sur sa page Facebook.

Résistance au changement

# La tête des gondoles ...

Depuis l'avènement, il y a 3 ans, du mouvement populaire «Hirak», un certain nombre d'événements se sont produits en terme sociétal et politique. En effet, la société algérienne dans son ensemble, s'est mobilisée pour aspirer à un réel ajustement de l'esprit de l'indépendance acquise par un long sacrifice qui a duré 132 ans.

Ce mouvement correctif est survenu après une trentaine d'années : une décennie noire avec toutes ses conséquences politiques, sociétales et économiques. Elle a été suivie par une période d'une vingtaine d'années dont les premières années ont donné de l'espoir à un peuple qui venait de vivre une véritable guerre civile. Depuis le 12 décembre 2019, l'Algérie a choisi d'interrompre des pratiques jusque-là claniques, opportunistes et sans aucune volonté pour construire ce que l'on appelle l'intérêt général. Durant l'année 2019, beaucoup de figures politiques considérées comme responsables par le peuple mais surtout par la justice des égarements dans l'exercice de leurs fonctions par incompétence et parfois par soumission à des forces supranationales.

Ces mêmes forces ont aidé ces figures à se maintenir au pouvoir contre l'effacement de l'Algérie sur la scène internationale et ont rendu l'Algérie un pays «dépensier» de l'argent du pétrole. La volonté affichée par l'actuel Président, pour ce qui est communément appelé «l'Algérie nouvelle» est une réalité.

Nous avons cru que les «têtes de gondole» emprisonnées, personne ne pouvait donc faire obstacle à cette dynamique impulsée par Monsieur Tebboune et par les deux Gouvernements successifs. Nonobstant, l'ensemble des éléments évoqués ci-dessus, la déclaration du wali d'Oran, ces dernières heures nous confirme le contraire. Cette déclaration est un élément très important sur lequel il convient impérativement de s'attarder, non seulement pour constater mais aussi pour analyser qui aujourd'hui en Algérie continue à freiner l'avancée du pays sur le plan économique, sur le plan des projets innovants, sur la question de la santé, l'éducation, l'agriculture etc. ?

Ce que révèle le wali d'Oran est symptomatique d'une réalité jusqu'à maintenant dénoncée mais cette déclaration est un exemple tangible des comportements nui-



■ En dehors des quelques personnages politiques emprisonnés, il existe en Algérie toute une organisation opposée à la finalisation de notre indépendance. (Photo:DR)

sibles, conscients ou inconscients d'ailleurs. Seuls des enquêtes ou des commissions sur des faits bien précis valideront ou invalideront ces hypothèses.

En effet, la déclaration du wali est

un vrai cas d'étude, pour comprendre qu'en dehors des quelques personnages politiques emprisonnés, il existe en Algérie toute une organisation opposée à la finalisation de notre indépen-

dance. Ce wali déclarait que malgré les efforts menés par les services de la wilaya d'Oran, des salariés pourront ne pas être payés la fin mars 2022 car la dotation de leur salaire a été détournée... C'est scandaleux !

Les questions qui me viennent à l'esprit sont : quel est le nombre et où se trouvent les personnes qui font obstacle à la continuité de l'évolution de notre nation ? D'où tiennent-ils leur force ? Est-ce du simple égoïsme ? De l'individualisme ? De l'incompétence ? Ou bien s'agit-il d'un problème systémique ?

J'ose croire que ce mode de fonctionnement n'est que circonstanciel et qu'il n'est pas ancré dans la mentalité d'une partie des Algériens. Le drame serait d'imaginer que nous faisons face à une situation culturelle qui émane de notre propre schéma mental. Les individus peuvent avoir des difficultés à comprendre, à appréhender et à assimiler le changement. Cette résistance au changement constatée aujourd'hui est très handicapante et ralentie la dynamique conduite par tous les Algériens qui souhaitent construire un Etat fort.

La mise en place, de l'Inspection générale de la Présidence, semble être la bonne formule retrouvée aujourd'hui par le chef de l'Etat pour enjamber toute cette catégorie d'individus qui se trouvent dans des endroits différents de l'administration algérienne et pas seulement. Nous ne pouvons qu'encourager et être solidaire de cette initiative car c'est une réponse immédiate bien évidemment et circonstancielle.

Nous souhaiterions, nous espérons qu'une autre forme de correction puisse émerger pour déconstruire cette culture «d'empêchement» des objectifs que l'Algérie veut at-

Adoption de la loi sur l'exercice du droit syndical :

## «Volonté des pouvoirs publics de promouvoir cette action en Algérie»

Les pouvoirs publics ont une forte volonté de promouvoir l'action syndicale, selon les déclarations du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Youcef Chorfa, qui s'est félicité du vote, hier, et l'adoption par l'Assemblée populaire nationale (APN) de la loi sur l'exercice du droit syndical. «Le vote de cette loi, 30 ans après le dernier amendement, confirme encore une fois la forte volonté des pouvoirs publics de promouvoir l'action syndicale en Algérie et de renforcer sa place dans les fora internationaux à travers la mise en œuvre de ses engagements», a déclaré M. Chorfa dans son allocution au terme de l'adoption par les députés de l'APN, à l'unanimité, du projet de loi modifiant et complétant la loi 90-14 du 2 juin 1990, relative aux modalités d'exercice du droit syndical.

Cette loi qui a été plébiscitée par les députés constitue un nouveau jalon dans notre système législatif, qui vient s'ajouter à l'arsenal juridique important que recèle notre pays en matière des droits et libertés consacrés par la révision de la Constitution de 2020, a-t-il précisé. Ces droits et libertés seront renforcés davantage par l'élaboration de la loi-cadre régissant l'action syndicale prenant en considération les amendements et les propositions formulés par les députés lors de l'examen de «la loi relative aux modalités de l'exercice du droit syndical», a assuré le ministre.

Dans ce sillage, M. Chorfa a mis en avant «l'importance accordée par les députés à cette loi, ce qui traduit leur attachement à consacrer les droits et les libertés des citoyens, des travailleurs et délégués syndicaux». Pour sa part, le président de la Commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la formation professionnelle, Ali Rebidj a affirmé que l'adoption de cette loi s'inscrit dans le cadre de «la mise en œuvre des engagements signés par l'Algérie, notamment les convention internationales de travail et la prise en charge des revendications syndicales en vue d'organiser l'action syndicale». Il est à noter que les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont adopté, mardi à l'unanimité, le projet de loi modifiant et complétant la loi 90-14 du 2 juin 1990, relative aux modalités d'exercice du droit syndical. L'adoption s'est déroulée lors d'une plénière présidée par le président de l'APN, Brahim Boughali, en présence du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Youcef Chorfa et de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar. Le projet de loi s'inscrit dans le cadre de la dynamique visant à fournir des mécanismes juridiques pour consacrer les fondements de l'Etat de droit, consolider les ateliers de réforme et de démocratie, et renforcer le dialogue social et les libertés individuelles et collectives.

Djamila Sai

## REPÈRE

ANP

### Des tentatives d'introduction d'immenses quantités de kif déjouées

Des tentatives d'introduction d'immenses quantités de kif traité de plus de 14 quintaux, à travers les frontières avec le Maroc, ont été déjouées par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP) au cours de la période du 2 au 8 mars, indique un bilan opérationnel rendu public hier mercredi par le ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et en continuité des efforts intenses visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'Armée nationale populaire ont arrêté, en coordination avec les différents services de sécurité au niveau des territoires des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> Régions Militaires, 8 narcotrafiquants et ont déjoué des tentatives d'introduction d'immenses quantités de drogues à travers les frontières avec le Maroc, s'élevant à 14 quintaux et 52 kilogrammes de kif traité», précise la même source.

«31 autres narcotrafiquants ont été arrêtés et 39 kilogrammes de la même substance ainsi que 32.821 comprimés psychotropes ont été saisis lors de diverses opérations exécutées à travers les autres Régions Militaires», ajoute le communiqué.

Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'ANP «ont arrêté 17 éléments de soutien aux groupes terroristes dans des opérations distinctes à travers le territoire national», indique la même source.

Par ailleurs, des détachements de l'ANP «ont intercepté, à Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Guezzam, Djanet et Tindouf 475 individus et saisi 31 véhicules, 161 groupes électrogènes, 145 marteaux-piqueurs, des quantités d'explosifs, des outils de détonation et d'autres équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite, alors que 7 autres individus ont été appréhendés, et 6 fusils de chasse et 17 quintaux de tabacs ont été saisis à Khenchela, Sétif et Djanet».

teindre. L'éradication de cette culture se réalisera lorsque l'ensemble des forces vives en Algérie se conjuguent pour un même objectif.

En effet, l'Algérie dans son histoire a montré qu'elle était capable de surmonter les adversités. Elle a réussi sa guerre d'indépendance et l'éradication du colonialisme, puis elle a réussi l'éradication de la violence des années 90.

Averroès Tedj

Voir sur Internet [www.lnr.dz.com](http://www.lnr.dz.com)

## 157<sup>ème</sup> session du Conseil ministériel de la Ligue des Etats arabes La date proposée par le Président Tebboune entérinée

**Le Conseil ministériel de la Ligue des Etats arabes a entériné, hier mercredi au Caire (Egypte), la date du 1<sup>er</sup> et 2 novembre de l'année en cours, proposée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour la tenue du prochain sommet de l'Union africaine (UA) prévu à Alger.**

«Les ministres des Affaires étrangères des pays arabes ont adopté, hier mercredi, au Caire (Egypte), la décision du Président Abdelmadjid Tebboune d'organiser le prochain Sommet de l'UA, à Alger, les 1<sup>er</sup> et 2 novembre de l'année en cours», a indiqué, hier mercredi un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger.

«Ce sera une occasion pour la nation arabe de célébrer avec le peuple algérien l'anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution», lit-on à travers ce communiqué.

Au cours de cette session, le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, s'est attardé sur les consultations



«Ce sera une occasion pour la nation arabe de célébrer avec le peuple algérien l'anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution». (Photo : D.R)

menées par le président de la République avec ses frères arabes, directement ou par l'intermédiaire de son envoyé spécial, soulignant la symbolique de cette date qu'il a choisie pour le Sommet comme une histoire globale consacrée aux pays et aux peuples arabes et leur solidarité avec la glorieuse Révolution algérienne et les implications importantes qu'elle porte sur l'adhésion des pays arabes aux valeurs de la lutte commune pour la libération face aux défis croissants imposés par les tensions croissantes sur la scène internationale.

La veille, le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane

Lamamra, et le Secrétaire général (SG) de la Ligue des Etats arabes, Ahmed Aboul-Gheit, ont convenu d'intensifier et de consolider la coordination entre l'Algérie, en sa qualité de pays hôte du prochain Sommet arabe, et le Secrétariat général de la Ligue, en vue de faire réussir ce rendez-vous important.

C'était, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, au cours d'une rencontre au siège de la Ligue des Etats arabes.

«Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, note la même source, a eu des discussions, avant-hier

mardi au siège de la Ligue arabe au Caire, avec le Secrétaire général (SG) de la Ligue, Ahmed Aboul-Gheit, lors desquelles les deux parties ont passé en revue les principaux points inscrits à l'ordre du jour de la 157<sup>ème</sup> session du Conseil ministériel de la Ligue des Etats arabes, dont les travaux ont débuté hier mercredi. A l'ordre du jour de la présente session qui sera marquée par la passation de la présidence du Conseil de l'Etat du Koweït à la République du Liban, plusieurs thèmes importants relatifs aux préparatifs du prochain Sommet arabe à Alger et aux développements de la situation sur la scène régionale et internationale, a poursuivi la même source.

Les deux parties, a ajouté le communiqué du département de Ramtane Lamamra, ont passé en revue les défis auxquels font face les pays arabes notamment dans un contexte marqué par les tensions et la polarisation caractérisant les relations internationales à l'heure actuelle et, évoqué les perspectives du renforcement de l'action arabe commune au mieux des intérêts des Etats arabes. Convenant, au passage, d'intensifier et de raffermir la coordination entre l'Algérie, en sa qualité de pays hôte du prochain Sommet arabe, et le Secrétariat général de la Ligue, en vue de faire réussir ce rendez-vous important. Et ce, a noté la même source, à la lumière de la décision qu'adoptera le Conseil ministériel à cet effet durant la session actuelle.

**Rabah Mokhtari**

### PARTENARIAT

#### Coopération algéro-libanaise

#### Activer le conseil des hommes d'affaires pour un partenariat stratégique

Le vice-président de l'Assemblée populaire nationale (APN) chargé de l'activité extérieure, Moundir Bouden, a mis en avant, avant-hier mardi, la nécessité d'activer le conseil des hommes d'affaires algéro-libanais pour augmenter le volume des échanges commerciaux et établir un partenariat stratégique dans plusieurs domaines. «L'Algérie et le Liban ont toutes les opportunités et les perspectives prometteuses pour hisser le niveau de la coopération économique», a-t-il indiqué.

Intervenant à l'installation du Groupe parlementaire d'amitié Algérie-Liban dans l'objectif de renforcer les relations bilatérales et d'amitié solides fondées sur le respect et la solidarité entre les deux pays, qu'il a supervisé, Moundir Bouden a estimé que ce mécanisme est un acquis qui vient s'ajouter au capital des relations bilatérales et à l'amitié solide et enracinée basée sur le respect mutuel. La solidarité et la convergence des positions dans la coordination et la concertation aux niveaux régional et international entre les deux pays. Exprimant, au passage, l'ambition de l'Algérie à faire avancer et à accélérer la cadence de la coopération bilatérale entre l'Algérie et le Liban, qui s'est concrétisée récemment par la signature de deux accords d'entraide judiciaire en matière pénale et un autre relatif à l'extradition de criminels.

L'ambassadeur de la République libanaise en Algérie, Mohamed Hassan, a considéré cette installation d'acquis qui vient renforcer les relations distinguées entre les deux pays. «C'est un bon début dans la voie de la consolidation des relations bilatérales entre les deux pays frères, notamment au niveau parlementaire», a-t-il dit. Soulignant, au passage, l'importance d'approfondir la coopération parlementaire et d'élargir ses cadres à divers domaines. «Cela s'inscrit dans le cadre de nos priorités pour donner davantage d'impulsion à la coopération fructueuse entre les deux pays et conférer une dimension concrète au partenariat stratégique existant entre le Liban et l'Algérie», a fait remarquer Mohamed Hassan.

La veille, soit lundi, un autre groupe parlementaire d'amitié Algérie-Japon a été installé au siège de l'Assemblée populaire nationale (APN), un mécanisme devant appuyer la démarche de renforcement des relations parlementaires et de la coopération économique et culturelle entre les deux pays. L'installation de ce groupe, a indiqué Moundir Bouden, se veut une nouvelle pierre qui vient s'ajouter à la construction de l'édifice de l'APN dans sa neuvième législature.

**R.M.**

### BRÈVE

#### Dimanche et lundi à Alger 47<sup>ème</sup> réunion du comité exécutif de l'Union des assemblées des pays membres de l'OCI

Les deux Chambres du Parlement algérien abriteront, dimanche et lundi prochains au Centre international des conférences (CIC), Abdellatif Rahal, les travaux de la 47<sup>ème</sup> réunion du comité exécutif de l'Union des assemblées des pays membres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), a indiqué mercredi l'Assemblée populaire nationale (APN) dans un communiqué. Présidée par M. Brahim Boughali, président de l'APN, la réunion sera l'occasion d'évoquer «les questions qui concernent le monde islamique à l'heure actuelle, ainsi que certains points d'ordre réglementaire, notamment la définition de la date et du lieu de la tenue de la 17<sup>ème</sup> session de l'Union, note la même source. Les membres du comité devront adopter, au terme de la rencontre, «la Déclaration d'Alger» dans laquelle les participants affirmeront «la position de l'Union des assemblées des pays membres de l'OIC vis-à-vis des questions qui impactent le présent et l'avenir de la Oumma musulmane». Prendront part à cette réunion, 12 membres élus qui représenteront l'Algérie, l'Arabie saoudite, le Liban et le Sultanat d'Oman (pour le groupe arabe), l'Iran, le Bangladesh, la Malaisie et l'Indonésie (pour le groupe asiatique), la Côte d'Ivoire, le Sénégal, le Mozambique et le Cameroun (pour le groupe africain), et la Turquie (pour la Troïka présidentielle de l'Union), a conclu le communiqué.

**Agence**

Elle sera prête avant le 5 juillet prochain

## Le CNDH en cours de préparer une charte des droits des femmes

Le président du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), Abdelmadjid Zaâlani, a annoncé mardi à Alger que le conseil élaborera une charte des droits des femmes avant le 5 juillet prochain.

Lors d'une conférence organisée à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes sous le thème «Droit des femmes en Algérie : réalité et perspectives», M. Zaâlani a précisé qu'«après l'officialisation du CNDH par le président de la République, il a été procédé, le 20 février dernier, à l'élection des présidents de six commissions, dont celle en charge des droits des femmes». Il a indiqué que cette dernière s'attellera dès cette semaine «à l'élaboration d'une charte des droits des femmes, à titre de contribution du conseil à la célébration du 60<sup>ème</sup> anniversaire de l'indépendance de l'Algérie». Des cadres et des chercheurs du CNDH seront mis à contribution pour la réalisation de cette charte sous l'égide de la commission spécialisée, a-t-il ajouté, soulignant qu'elle sera «prête avant le 5 juillet prochain».

«La charte des droits des femmes reprendra la teneur des chartes internationales et régionales, dont la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, des textes nationaux en vigueur, ainsi que les conclusions des conférences internationales tenues jusqu'à la conférence sur le développement durable (2015) où le rôle de la femme est mis en avant», a fait savoir M. Zaâlani. Il a également fait état de «l'éventualité d'inclure des réponses à des questions sur les principaux dossiers intéressant la femme, en sus de certaines statistiques, et le rôle du CNDH dans la protection des droits de la femme et leur promotion dans les limites de ses compétences».

Abordant les droits de la femme en Algérie, M. Zaâlani a affirmé que «la femme a arraché plusieurs droits qui doivent être salués, tandis que d'autres sont en attente de leur promotion, en vue de concrétiser des résultats meilleurs». S'agissant des droits de l'Homme en général, le même intervenant a indiqué que «l'Algérie est parmi les Etats pionniers

dans la promotion de certains droits, tels le logement et la promotion des zones d'ombre», soulignant «le rôle consultatif et pionnier du CNDH dans cet aspect». La conférence a vu deux interventions, une d'un membre du CNDH, à savoir Fatma Zohra Bachir Cherif Guerradja et l'autre de la présidente du Centre d'information et de documentation sur les droits de l'enfant et de la femme (CIDDEF), Nadia Ait Zai, dans lesquelles elles ont abordé la situation des droits de la femme en Algérie, ainsi que les moyens de protection de la femme de toutes les formes de violence.

Par ailleurs, dans un communiqué rendu public la même journée, le CNDH a affirmé «son accompagnement permanent des efforts visant à mettre en valeur le rôle de la femme, l'égalité dans l'accès aux postes de responsabilité et dans la représentativité au niveau des différentes instances et assemblées», affirmant sa contribution active dans la lutte contre toute forme de discrimination et de violence à l'égard des femmes.

**Djamila Sai**

## Un nouveau texte juridique dès l'année 2023

# Vers une politique financière économétrique

L'Algérie se dirige vers une dépense publique, voire une politique financière plus optimale basée sur la réflexion et la prudence à l'occasion de l'entrée en vigueur d'un nouveau texte juridique en 2023, présenté avant-hier par le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya. L'année 2023, marquera un jalon important de la gestion budgétaire du pays.

«Un nouveau texte juridique qui fixe le cadre des lois de finances entrera en application dès l'année prochaine, il permettra aussi de pallier les lacunes du système actuel de gestion de la finance publique», c'est ce qu'a annoncé avant-hier à Alger le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya, devant les députés lors de la séance plénière consacrée au vote du projet de loi portant règlement budgétaire de l'année 2019.

Conduite par le président de l'APN, Brahim Boughali, la séance plénière a été une occasion pour le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya, pour répondre aux questions des députés. C'est d'ailleurs le cas d'une question posée par un député portant sur les lacunes rencontrées dans le système financier actuel du pays. Le ministre a riposté en annonçant que ces lacunes seront remédiées sur la base d'une nouvelle manière de gestion de la finance publique. Défendant bec et ongles le nouveau texte juridique applicable dès l'année prochaine, le ministre a indiqué que les lacunes disparaîtront grâce aux réformes entreprises par les services de son département en application de la loi organique 18-15 qui constitue une nouvelle base de la



	1-Jan	1-Jul	1-Aug	1-Sep	1-Oct	1-Nov
	1.307,85	1.240,64	1.235,42	939,09	1.300,67	843,29
	0,00	698,18	0,00	0,00	40,07	0,00
	15,80	78,42	38,16	15,62	256,67	25,46
	7,03	1.485,22	6.062,23	447,24	16.048,05	349,55
	5,5	677,87	503,91	1.094,97	5.620,31	2.560,60
	0,00	0,00	310,01	3.142,38	9.779,24	14.693,66
	0,00	0,00	670,64	1.259,50	4.294,85	7.473,24
	153,58	39.386,87	17.848,02	34.414,47	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	19.577,90	11.795,74	14.874,16	33.010,21	348,10	0,00
	1.335,55	21,76	865,15	12.032,74	24.740,68	0,00
	0,00	0,00	4.387,73	18.444,80	502,91	0,00
	0,00	701,60	4.796,53	1.727,45	82,02	0,00
	2.144,68	10.857,02	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	2,93	0,00	0,00	0,00	4.829,68	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

■ Dès l'année prochaine, des méthodes économétriques connues telles que les modèles normalisés et les séries chronologiques, seront appliquées. (Photo : DR)

finance publique. Des modifications budgétaires, dira le ministre, qui visent le passage de l'inscription budgétaire fondée sur les moyens à une inscription basée sur les objectifs, ainsi que la réforme comptable visant le passage de la comptabilité de caisse à celle «des droits constatés» en complément de la comptabilité budgétaire à travers la comptabilité générale et celle analytique. Aussi, Abderrahmane Raouya a signalé, devant les membres de l'APN, la finalisation de l'élaboration du Plan comptable de l'Etat, ajoutant que la nouvelle réforme sera mise en œuvre à partir de 2023. D'autre part, les députés ont demandé au ministre des Finances des explications sur le manque flagrant de maîtrise des prévisions budgétaires. La réponse du ministre a été courte et précise, ce dernier a estimé que les marges d'erreur dans les prévisions des agrégats macro-économiques en Algérie restent raisonnables par rapport aux prévisions dans d'autres pays, tout en rassurant que dès l'année prochaine,

des méthodes économétriques connues telles que les modèles normalisés et les séries chronologiques, seront appliquées. Au sujet du retard accusé dans le lancement et la réévaluation de certains projets, le ministre a manifesté reconnu l'existence d'une tergiversation importante dans le lancement de plusieurs projets, ce qui entraîne souvent, a-t-il dit, une réévaluation avec ce cela engendrent comme coûts supplémentaires, et ce, pour plusieurs raisons d'ordre administratif et économique. Toutefois, Abderrahmane Raouya a assuré les membres de l'APN que toutes les entraves seront levées à la faveur de l'entrée en vigueur, début 2023, de la loi organique relative aux lois de finances en date de septembre 2018. Allant droit au but, le ministre des Finances a fait état de l'adoption d'une série de mesures pour faire face à l'absence de rigueur dans la mise en œuvre des projets et le respect des délais. Quant au recouvrement des recettes budgétaires, le ministre a fait état d'une évolution positive du re-

couvrement des recettes fiscales, notamment celles liées aux recettes douanières. Par ailleurs, et concernant la dette extérieure de l'Algérie, le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya, a rassuré à ce propos que celle-ci n'a pas dépassée, en 2019, le un milliard de dollars. Le haut responsable du secteur des Finances a précisé que le taux de couverture de la fiscalité ordinaire des dépenses de fonctionnement en 2019 s'était élevé à 85%, en passant de 1.179 milliards DA en 2008 à 4.076,16 milliards DA en 2019. Quant à la dette publique, il a rappelé qu'elle était de l'ordre de 9.320,2 milliards DA en 2019, soit 45,62% du produit intérieur brut (PIB), expliquant que cette dette se répartit entre dette intérieure de 9.186,6 milliards DA, et dette extérieure de 133 milliards DA (moins d'un milliard de dollars). Concernant la gestion et l'assainissement des comptes d'affectation spéciale, Raouya a indiqué que le nombre de ces comptes est réduit à 54 comptes en 2019 contre 73 comptes en 2010.

Sofiane Abi

## TOURISME

### Promotion de ce secteur en Algérie

#### Une plate-forme digitale est lancée

Le secteur du tourisme en Algérie est en train d'évoluer en considération de l'existence d'un potentiel énorme dans un pays vaste tel qu'un Continent. Avant-hier, et lors d'une visite de travail dans la wilaya de Biskra, le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Yacine Hamadi, a annoncé le lancement d'une plate-forme numérique dédiée aux circuits touristiques thématiques en vue de promouvoir l'activité touristique à travers tout le pays. En marge de son inspection du complexe touristique « Les Zibans », le ministre du Tourisme a déclaré à la presse, que l'objectif de cette plate-forme digitale est de « faire connaître la destination Algérie aux multiples attractions touristiques et à commercialiser les différents circuits thématiques (tourisme religieux, balnéaire, saharien, thermale...) proposés par le secteur », a fait savoir Yacine Hamadi. Cette nouvelle plate-forme numérique dédiée au secteur du tourisme est une sorte de mise à jour plus attractive, elle vient compléter et remplacer la plate-forme lancée en 2021, et qui a eu « un écho favorable auprès des opérateurs touristiques », a indiqué le ministre. Yacine Hamadi a également souligné que « cette nouvelle plate-forme qui est le fruit d'une action commune entre plusieurs départements ministériels dont la Culture et les Arts, les Affaires religieuses et les Wakfs, les Moudjahidine et les Ayants-droits, la Jeunesse et les Sports, contribuera à la promotion du produit touristique pour en faire un levier économique important ». D'autre part, le responsable du secteur du tourisme a affirmé que son département ministériel était prêt à promouvoir le tourisme domestique, et à attirer les touristes vers toutes les régions du pays, préconisant une forte reprise de l'activité touristique, adaptée aux développements en matière de numérisation et de promotion du tourisme à travers les réseaux sociaux. Il s'agit aussi, selon lui, de faire la promotion des nombreuses structures et nouveaux mécanismes adaptés à la formule d'hébergement dans le cadre de l'élargissement de la prise en charge des touristes. Par ailleurs, le ministre du Tourisme a effectué, lors de son déplacement dans la wilaya de Biskra, une visite au site archéologique de « Dechra El Hamra », situé dans la commune de Kantara, où il s'est enquis de modèles de l'activité artisanale dans ladite collectivité locale avant de visiter le salon de l'artisanat et d'inspecter des structures d'accueil touristiques publiques et privées dans le chef-lieu de wilaya. L'Algérie étant le pays le plus grand du Continent africain et parmi les dix premiers grands pays au Monde, compte reconquérir le secteur du tourisme et rattraper le retard concédé depuis des dizaines d'années. Une relance très prometteuse surtout avec la mise en route de la nouvelle plate-forme digitale qui sera la vitrine virtuelle du tourisme algérien.

S. Abi

## Formation professionnelle

### Exploiter les capacités des établissements dans la production

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels Yacine Merabi a exhorté avant-hier depuis Tiaret, l'exploitation des capacités des établissements de la formation professionnelle dans la production à l'effet d'assurer des revenus supplémentaires. En inspectant des ateliers au centre de formation et d'apprentissage « Ahmed Sebaâ » dans la commune de Medroussa, dans le cadre de sa visite de travail dans la wilaya, le ministre a ainsi instruit ses responsables de « passer à la production d'autant que les ateliers des structures du secteur possèdent les capacités de production et sont dotés d'équipements et de moyens développés ». Selon lui, il est possible aujourd'hui de combiner entre la formation et la production.

Dans ce sillage, M. Merabi a indiqué qu'il ne faut pas exploiter les équipements et moyens des établissements du secteur uniquement pour la formation, alors que la législation algérienne encourage les initiatives de production au sein de ces structures. Il a exhorté à ce propos, les staffs pédagogiques et administratifs d'exploiter ces capacités et de se lancer dans la production à l'effet d'assurer des revenus en dehors du budget alloué par le mi-

nistère. Les lois régissant le secteur ouvrent grand la voie pour entreprendre des opérations de production et contribuer au développement local, en plus de garantir la formation des stagiaires, a mis en avant le premier responsable du secteur.

Il a, à ce titre, fait savoir que des cycles de formation seront prochainement lancés par son département ministériel au profit des responsables sur la gestion des établissements de formation et les méthodes permettant d'exploiter cet aspect et, partant, entraîner des revenus supplémentaires devant contribuer à financer différentes opérations au sein de l'établissement telle la maintenance. Le ministre a également mis l'accent sur le renforcement des capacités de la formation professionnelle pour contribuer au développement des métiers, accompagner les jeunes dans leur insertion dans le monde du travail et leur ouvrir de nouveaux horizons, en concrétisant des projets dans différentes filières.

Au passage, il a rappelé les accords signés dans cette optique avec différents secteurs, en adéquation avec la vocation de la wilaya. A l'occasion, quatre accords de coopération

et de partenariat ont été signés entre le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels et l'entreprise publique de transport urbain et suburbain de Tiaret, la laiterie « Sidi Khaled » relevant du groupe « Gilplait », l'association de wilaya de soutien aux activités de jeunes et le centre d'élevage équin « Chaouchaoua ».

Il s'agit également de l'antenne de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (Anade) concernant le quatrième accord. M. Merabi, a présidé également la cérémonie de remise de 22 décisions aux jeunes diplômés du secteur ayant lancé des projets dans le cadre du dispositif de l'Anade dans différents domaines, devant leur permettre de bénéficier de plusieurs avantages fiscaux. Au titre de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya, le ministre a inauguré, par ailleurs, le centre de formation professionnelle à « Haï Kermane » au chef-lieu de wilaya, puis il a inspecté la laiterie « Sidi Khaled », de l'entreprise publique de transport urbain et suburbain de Tiaret et une entreprise privée de production de panneaux en plastique flexible.

Manel Z.

**INFO EXPRESS**

**Hadjer Boumeshad  
Quand «start-up» rime  
avec liberté de gestion**

Doctorante en imagerie et cartographie numérique à l'Université des Sciences et des Technologies Houari-Boumediene (USTHB), Hadjer Boumeshad a toujours rêvé de gérer sa propre entreprise en toute liberté. Une partie de ce rêve s'est déjà réalisée par la création, tout récemment, de la startup «HR Technology», spécialisée dans le domaine du développement des systèmes d'information géographique (SIG) sur mesure, que Hadjer assure la gestion. Créée en octobre 2021 avec une associée, amie de parcours universitaire, puis labélisée Startup en décembre de la même année, «HR Technology» représente pour Hadjer, qui détient un Master en intelligence artificielle de l'USTHB décroché en 2016, le premier pas vers la concrétisation d'un rêve qui hantait son esprit depuis le début de sa scolarité. C'est le rêve de gérer, à la fois, les affaires de sa propre entreprise, et son temps quotidien. Une manière de jouir d'une liberté, en même temps professionnelle et personnelle, et bien évidemment, financière, a-t-elle dit à l'Aps. ■

**Barcelone  
OPPO dévoile ses  
dernières réalisations  
en matière de  
développement durable**

À l'occasion du Mobile World Congress (MWC) 2022 de Barcelone, OPPO a dévoilé son rapport de durabilité 2021. La marque détaille ses réalisations dans l'intégration de la durabilité et des concepts écologiques dans l'ensemble du cycle de vie de ses produits. Elle consacre ainsi sa philosophie de marque «Technologie pour l'humanité, bonté pour le monde». OPPO s'engage à mettre en œuvre les standards internationaux de packaging durable reconnus, et s'engage à la réduction du poids des emballages, à la réutilisation de matériaux recyclés et à l'utilisation de matériaux recyclables et biodégradables. En partant du marché européen, en 2021, OPPO a réussi à réduire de 24% la quantité d'emballages utilisés pour ses produits smartphones par rapport au niveau de 2019. Environ 45% de ces emballages ont été fabriqués à partir de fibres recyclées, et le plastique global utilisé dans l'emballage de ses produits smartphones a été réduit de 95% depuis 2019. ■

## QNET s'engage à autonomiser les femmes algériennes à l'occasion de la Journée internationale de la femme

QNET, la société de vente directe via le commerce électronique, s'est engagée à renforcer l'autonomie des femmes algériennes afin qu'elles réalisent l'indépendance financière grâce à des emplois de vente directe à l'occasion de la Journée internationale de la femme.

S'exprimant sur ce sujet, La PDG de QNET, Malou Caluza, qui a récemment remporté le prix Stevie® 2021 pour les « Femmes d'Affaires », a déclaré : « La vente directe est un domaine qui a contribué de manière significative à la création d'emplois indépendants, notamment pour les femmes. De plus en plus de femmes à travers le monde comprenant l'Algérie prennent la décision de transformer la vente directe en une opportunité à développer à leur propre rythme. Avec un investissement négligeable ou nul, une flexibilité temporelle et spatiale et un processus de travail simplifié, il est devenu l'une des options de génération de revenus les plus fiables à l'heure actuelle. La vente directe présente un choix viable pour les femmes dans toutes les catégories économiques qui visent à améliorer leurs revenus. Plus de 74% des distributeurs travaillant dans la vente directe sont des femmes et n'ont pas d'obstacles à l'entrée du métier. Mme Caluza a poursuivi : « Les femmes trouvent que la vente directe est un métier plus accessible ; il associe leurs valeurs progressistes de carrière avec les valeurs familiales traditionnelles, leur permettant ainsi de trouver un équilibre entre vie professionnelle et vie privée ». QNET offre à ses représentants indépendants des formations, un encadrement et une éducation qui les aident à développer des compétences et des connaissances précieuses. Cela les aide également à développer leurs réseaux afin qu'ils puissent amener d'autres



femmes dans ce domaine. QNET fournit à ses représentants indépendants non seulement une expérience pratique, mais également un soutien communautaire. En plus d'autonomiser les femmes grâce à la vente directe, QNET continue de soutenir le sport féminin. La société est un sponsor officiel du club de football anglais Manchester City et est devenue le tout premier sponsor de manche du Manchester City Women's Football Club. L'engagement de QNET envers le sport féminin s'étend au-delà du football.

Martina Hingis, la plus jeune joueuse à atteindre le classement numéro 1 mondial et à devenir 5 fois championne du Grand Chelem, est également devenue l'ambassadrice de la marque QNET. Mme Caluza a déclaré : « En soutenant le sport féminin, nous soulignons le dévouement et le travail acharné partagés par les athlètes féminines et les entrepreneures du monde entier. Tout comme dans le sport, la vente directe responsabilise les femmes et leur permet d'écrire leur propre histoire de réussite ». ■

## Pomme de terre Vers le recours à l'importation exceptionnelle pour réguler les prix

Le directeur de l'organisation des marchés et des activités commerciales au ministère du Commerce, Ahmed Mokrani, a révélé que certaines mesures ont été prises en coordination avec les intérêts agricoles au niveau de la wilaya d'El-Oued dans le but de contrôler les prix de la pomme de terre, qui ont connu une augmentation sur le marché national. Dans des déclarations à la chaîne El-Bilad, le même respon-

sable a confirmé : « Nous allons recourir à l'importation exceptionnelle de pommes de terre pour approvisionner le marché et casser les prix ». Ahmed Mokrani a confirmé qu'une réunion de coordination aura lieu ce mardi avec le ministère de l'Agriculture pour discuter de cette décision, en attendant l'arrivée des pommes de terre de Mostaganem. Il a ajouté : « Le prix de la pomme de terre est actuellement injustifié car

le coût réel de production ne dépasse pas 40 dinars, soulignant que « le prix des pommes de terre devrait rester entre 60 et 70 dinars, comme il l'était dans la période récente ». Il a ajouté : « Tous les accords liés au blé et à la poudre de lait ont été conclus et les opérations d'importation sont en cours pour assurer la constitution de stocks suffisants pour une période allant de 3 à 6 mois ». ■

**INFO EXPRESS**

**Alger  
Un appel à témoins  
dans une affaire  
d'escroquerie  
sur Facebook**

Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger ont lancé, mardi dernier dans un communiqué, un appel à témoins, adressé à toute personne ayant été victime du dénommé Fouad Aboud, impliqué dans une affaire d'escroquerie sur le réseau social Facebook, à se rapprocher du poste de police le plus proche, en vue de déposer plainte, d'apporter un témoignage ou de fournir des renseignements sur le concerné. En vertu de l'article 17 du Code de procédure pénale et en application du mandat émis par le procureur de la République près tribunal d'El Harrach, les services de la Sûreté de wilaya d'Alger informe qu'il a été procédé à l'arrestation du dénommé Fouad Aboud dans l'affaire d'escroquerie sur le réseau social Facebook. Le mis en cause a exploité son compte pour gérer plusieurs groupes virtuels en vue d'amaquer des personnes à la recherche de financements et de crédits à la consommation, précise le communiqué. Ainsi, les services de Sûreté de la wilaya d'Alger mettent à la disposition des citoyens le numéro de téléphone (023.72.03.66), pour toute fin utile à l'enquête. ■

**Accidents de la circulation  
23 morts et 1.237  
blessés en une  
semaine**

Vingt-trois (23) personnes ont trouvé la mort et 1.237 autres ont été blessées dans 1.050 accidents de la circulation survenus en une semaine dans plusieurs wilayas du pays, indique un communiqué de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Boumerdes avec quatre (4) morts et 73 autres blessés dans 50 accidents de la route, durant la même période (27 février-5 mars), précise la même source. Par ailleurs, les équipes de la Protection civile ont effectué 784 interventions pour l'extinction de 430 incendies urbains, industriels et autres, les plus importants ayant été enregistrés dans la wilaya d'Alger avec 115 interventions pour l'extinction de 71 incendies. Pour ce qui est de la lutte contre la propagation du coronavirus (Covid-19), les unités de la Protection civile ont effectué, durant cette période, 85 opérations de sensibilisation et 54 opérations de désinfection générale à travers le territoire national pour rappeler aux citoyens la nécessité du port des bavettes ainsi que les règles de la distanciation sociale. ■

### **Demande d'aide financière**

Homme, sans revenu, handicapé, diabétique, marié, demande à toute âme charitable de lui venir en aide financièrement afin de lancer un petit projet (vendeur ambulante) pour pouvoir subvenir aux besoins de ses enfants.

*Allah Le Tout-Puissant  
vous le rendra.*

**MOB : 07 82 51 96 83**

### **Demande d'aide financière**

Dame cancéreuse, démunie, demande à toute âme charitable de lui venir en aide financièrement afin d'effectuer des examens médicaux (échographie analyses, etc.)

**MOB : 05 59 31 19 67.**

Washington en guerre économique

## Joe Biden interdit le pétrole et le gaz russes



Le Président des USA Joe Biden.

«Nous ne contribuerons pas à subventionner la guerre de Poutine», a également lancé Joe Biden. Lire aussi Olaf Scholz à Berlin le 7 mars.

Le chancelier allemand Scholz estime que l'Europe ne peut pas se passer de l'énergie fossile russe. L'Europe s'est, pour l'instant, refusée à décréter un embargo sur les importations russes, qui assurent 40% de ses besoins en gaz naturel et 30% pour le pétrole. Les Etats-Unis sont, eux, exportateurs nets d'énergie, c'est-à-dire qu'ils produisent plus de pétrole et de gaz qu'ils n'en consomment, a rappelé Joe Biden, note RT. «Nous pouvons prendre cette décision, alors que d'autres ne le peuvent pas», a-t-il expliqué. Le Président étasunien a aussi assuré travailler en coordination avec l'Union européenne : «Mais nous travaillons étroitement avec l'Europe et nos partenaires pour mettre en place une stratégie de long terme afin de réduire leur dépendance vis-à-vis de l'énergie russe.»

«Nous restons unis dans notre intention de maintenir une pression croissante sur Poutine et sa machine de guerre», a-t-il ajouté. Le pétrole russe ne représente que 8% des importations américaines et 4% de la consommation de produits pétro-

**Le Président Joe Biden a annoncé le 8 mars avoir ordonné un embargo sur les importations américaines de pétrole et de gaz russes, afin d'alourdir les sanctions imposées à la Russie et «porter un nouveau coup puissant à Vladimir Poutine». Cette décision a été prise «en coordination étroite avec les alliés des Etats-Unis, a-t-il précisé.**

liers aux Etats-Unis, qui n'importent pas de gaz russe.

**Une décision qui ne fait pas l'unanimité en Occident**

La Maison Blanche avait, ces derniers jours, préparé les esprits à une annonce unilatérale, marquant pour la première fois

une divergence entre Occidentaux sur les sanctions à infliger à la Russie, à l'instar de l'Allemagne.

Le chancelier allemand, Olaf Scholz, avait en effet affirmé le 7 mars qu'il n'était pas possible de se passer des énergies fossiles russes, «essentielles» pour la «vie quoti-

dienne des citoyens» en Europe. Initialement hésitant, notamment parce que cet embargo devrait encore accélérer l'inflation qui plombe son mandat depuis plusieurs mois, Joe Biden répond là à une demande forte du Congrès, dont plusieurs représentants le pressaient d'agir depuis plusieurs jours.

Les parlementaires américains avaient commencé à préparer un projet de loi soutenu par la majorité démocrate et l'opposition républicaine – une rareté dans un contexte d'extrême division politique aux Etats-Unis – pour interdire ces importations de pétrole et de gaz russes. ■

## Le Président Abbas salue la lutte de la femme palestinienne face à l'occupation

Le Président de l'Etat de Palestine, Mahmoud Abbas, a salué «la lutte» et «la patience» de la femme palestinienne face à l'occupation sioniste, et s'est engagé à renforcer la présence de la femme palestinienne dans tous les domaines, à l'occasion de la Journée internationale de la femme.

«Nous affirmons notre engagement à accorder aux femmes tous leurs droits et à renforcer leur participation dans tous les domaines, y compris l'éducation, la santé, le droit, l'économie, la politique, ainsi que la participation à la prise de décision», a déclaré M. Abbas, cité par l'agence de presse palestinienne, WAFA.

Dans son discours à l'occasion de la Journée internationale de la femme, le 8 mars de chaque année, le Président palestinien a appelé «chacun dans son domaine à travailler plus pour renforcer le rôle des femmes et leur participation dans tous les domaines». Mahmoud Abbas a également «remercié la femme palestinienne et toutes les femmes du monde» à l'occasion de la Journée internationale de la femme et déclaré : «Sans vous, la société ne sera pas une société bonne et saine».

Le Président Abbas a poursuivi en saluant «la lutte» et «la patience» de la femme palestinienne, face à l'occupation et la colonisation. ■

Energie

## La Russie avertit que le prix du pétrole pourrait atteindre les 300 dollars le baril

Le vice-Premier ministre russe Alexandre Novak a averti le 7 mars sur les «conséquences catastrophiques» que provoquerait un embargo occidental sur les hydrocarbures russes. Selon lui, l'or noir pourrait ainsi atteindre les 300 dollars. Alors que l'UE et les Etats-Unis, envisage de ne plus acheter de pétrole russe, le vice-Premier ministre russe, Alexandre Novak, a estimé le 7 mars qu'une telle mesure entraînerait une explosion des prix du pétrole.

«Il est tout à fait évident que le refus d'acheter le pétrole russe va aboutir à des conséquences catastrophiques pour le marché mondial», a-t-il déclaré dans une vidéo diffusée à la télévision publique rapporte Reuters. L'abandon du pétrole russe pourrait selon lui propulser les cours du brut jusqu'à «300 dollars, voire plus». Pour Alexandre Novak, il est tout bonnement impossible pour les pays européens de remplacer le pétrole russe.

«Cela prendra plusieurs années et ce sera bien plus cher pour les consommateurs européens qui seront les victimes principales d'un tel scénario», a-t-il expliqué. «Les responsables politiques européens devraient alors honnêtement avertir leurs citoyens et consommateurs de ce à quoi ils doivent s'attendre et que les prix de l'essence, de l'électricité et du chauffage vont augmenter brusquement», a poursuivi Alexandre Novak. Le vice Premier ministre russe a aussi mis en garde les Européens contre des représailles russes en cas d'embargo occidental. «Nous avons tout à fait le droit de prendre une décision similaire et de mettre notre embargo sur les livraisons de gaz via le gazoduc Nord Stream I qui ache-

mine du gaz russe vers l'Europe et qui est rempli actuellement «à 100%», a-t-il expliqué.

Il a néanmoins précisé que le gouvernement russe n'avait «pas pris une telle décision pour le moment [...] bien que les hommes politiques européens nous poussent à cela avec leurs déclarations et accusations».

Des sanctions directes contre les exportations d'hydrocarbures de Moscou ne sont plus un tabou. Les propos du vice-Premier ministre russe font suite aux déclarations de plusieurs hauts-responsables occidentaux confirmant qu'un embargo occidental sur les exportations d'hydrocarbures russes est bien à l'étude.

Le chef de la diplomatie américaine Antony Blinken a déclaré le 6 mars à ce propos que les Etats-Unis et l'Union européenne discutaient «très activement» de la possibilité d'interdire les importations de pétrole russe en réponse à l'opération militaire russe en Ukraine. Comme le rapporte l'AFP, la porte-parole de la Maison Blanche Jen Psaki a affirmé le 7 mars que le président américain Joe Biden n'avait «pas pris de décision à ce stade» sur un éventuel embargo sur les hydrocarbures russes. Elle a néanmoins précisé que le sujet avait été abordé le même jour lors d'une conversation du président américain avec les dirigeants allemand, français et britannique.

La Hongrie compte maintenir ses importations de gaz russe. La présidente de la Chambre des représentants Nancy Pelosi a de son côté confirmé que le Congrès étudiait un projet de loi visant à isoler davantage la Russie de l'économie mondiale, notamment en interdisant l'importation de son pétrole et de ses produits énergétiques aux Etats-Unis. ■



Le ministre de l'Energie russe.

# contribution

La place de la femme dans la société

## Emancipation du travail et perspectives de l'entrepreneuriat féminin

Rappelons que le 17 décembre 1999, par sa résolution 54/134, l'Assemblée générale de l'ONU a proclamé le 25 novembre « Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes » et a invité les gouvernements, les organisations internationales et les organisations non gouvernementales à sensibiliser l'opinion afin de dynamiser la place de la femme dans la société afin qu'elle puisse exercer différentes fonctions tant dans la sphère économique, sociale, culturelle que dans différentes responsabilités politiques.

### 1- Quatre visions de la valeur émancipatrice du travail des femmes

L'analyse de l'entrepreneuriat féminin est intimement liée à l'analyse du marché du travail et du salariat d'une manière générale et de la place de la femme au sein de la société. Si le travail est au cœur de la construction de la société, il est particulièrement au centre de la consolidation de l'autonomie de l'individu, notamment de la promotion de la situation de la femme en tant que personne et en tant que citoyen. Intégrer la femme dans le monde du travail, implique en Algérie un cadre adapté également aux traditions surtout au niveau des zones semi urbaines et rurales. Les différentes recherches en sciences sociales affirment souvent que le développement d'une société se mesure au degré d'implication de ses femmes. L'émergence des femmes dans l'espace social et politique, la question de l'entrepreneuriat féminin devrait être posée dans le cadre de la problématique du développement et de la transformation générale de la société, étant au sein du carrefour de la pluridisciplinarité entre la psychologie et la sociologie du travail. Nous assistons à quatre thèses dont la plus récente est me semble-t-il la plus appropriée

**La première thèse**, liée à la problématique du développement, est celle qui considère que l'arrivée dans le monde du travail des premiers contingents de femmes est le point de départ d'un mouvement évolutif et irréversible qui ne peut que changer la conscience qu'ont les femmes d'elles-mêmes, celles qui travaillent comme celles qui ne travaillent pas, et constitue un atout majeur dans la conquête de l'espace social et politique. Selon cette thèse, ce sont les femmes qui travaillent, quelle que soit la nature de l'activité exercée, qui s'intéressent le plus à la vie sociale et politique, qui votent davantage et de manière plus autonome. C'est parmi elles aussi que l'on trouve le pourcentage le plus élevé de femmes satisfaites, le revenu, essentiellement salarial des femmes, la scolarisation massive des filles constituant des facteurs de changement dans les rapports de sexe dans une société qui n'avait connu que le travail des payannes.

**La deuxième version** conteste la progression du travail féminin, remettant en cause dans ses travaux la thèse du travail émancipateur à partir d'une analyse théorique globale des rapports entre travail salarié et procès de travail domestique. Selon cette approche, le projet passé étatique de développement et de mobilisation de la société des années 70 a exclu les femmes en les affectant en priorité à un procès de travail domestique issu de la destruction des anciennes formes de production et de la séparation



Les 8 mars de chaque année, le monde célèbre la Journée internationale de la femme.

entre l'espace de production et de reproduction. Ainsi, l'emploi féminin, « marginal », a introduit une scission entre la minorité qui travaille et la majorité des femmes au foyer vouées aux rôles traditionnels dont les normes patriarcales se trouveraient renforcées.

**La troisième vision**, à partir d'enquêtes au niveau des entreprises publiques, est que le « travail libérateur » de la femme serait un mythe, ne relevant pas d'une décision individuelle mais d'un projet de groupe et que l'enfermement à l'usine est le strict équivalent de l'enfermement à la maison. Cette vision conteste que le travail puisse être un facteur de libération, ni même de changement, du fait que la fonction proprement socioéconomique du salaire féminin est subvertie et réintégrée dans une logique symbolique propre à la société traditionnelle, la possibilité d'indépendance économique étant neutralisée par la logique de la domination.

**La quatrième vision**, plus récente et, me semble-t-il, plus réaliste, essaie de réaliser une synthèse entre ces différentes approches intégrant les analyses psychosociologiques et la dualité de la société algérienne formel/informel. L'arrivée des femmes dans le monde du travail, limitée mais non marginale, a produit un mouvement irréversible d'aspiration au travail, à l'activité rémunérée et à ce qu'elle implique, c'est-à-dire une forme ou une autre d'autonomie, encore qu'existent des résistances au changement. Ce mouvement, du fait des nouvelles orientations économiques et du désengagement de l'Etat, a donné naissance à un développement sans précédent du travail informel qui prend des formes très variées, concernant un nombre de femmes beaucoup plus important que celui des travailleuses déclarées. Toutes sortes d'activités, exercées en auto-emploi, sont appelées à se développer. Dans cette perspective, le travail salarié a produit des effets sociaux et culturels profonds et irréversibles. Ils remettent en cause la problématique d'une sorte d'inertie des pratiques et des représentations dans le monde des femmes dans son ensemble, mettant en valeur qu'avec la scolarisation massive des filles, le travail est le paramètre essentiel du changement et ce changement a des retombées sur celles qui ne travaillent pas. Encore que cette approche met en relief que le savoir social que ces femmes acquièrent et les multiples manières dont elles l'utilisent en le combinant à des matériaux puisés dans le patri-

moine culturel pour construire une image de soi valorisante à la fois comme femme et comme travailleuse, peuvent se trouver en butte à des manifestations de réprobation du fait de résistances socioculturelles. Selon cette approche, avec l'évolution de la famille algérienne qui ne vit pas en vase clos mais influencée par des facteurs d'environnement local et international (télévision, Internet), il faille éviter le stéréotype selon lequel la famille, lieu de la tradition, emprisonne les individus et constitue toujours un frein à l'autonomie et au changement, une famille pouvant pousser ses membres féminins au changement parce qu'elle en tire des profits matériels et symboliques. A l'inverse, une femme qui fait des choix individuels en affrontant sa famille, ne s'en détache pas pour autant, ce qui signifie bien entendu qu'il ne peut y avoir d'un côté tradition et de l'autre innovation. Ces recherches mettent aussi en valeur la connivence mères-filles pour contrer une décision ou en faire valoir une autre, tout un ensemble de stratégies qui relèvent de ce que certains sociologues qualifient de « féminisme informel ».

### 2- Les obstacles et les perspectives du développement de l'entrepreneuriat féminin

Différentes enquêtes ces dernières années ont été réalisées sur ce sujet ou j'émet cinq constats.

**Le premier constat** est la violence contre les femmes a pris des proportions alarmantes ces dernières années. Le phénomène touche de plus en plus de femmes qui, souvent, sont victimes de violences commises par le mari, le père, le frère ou même l'enfant. Rappelons que le 17 décembre 1999, par sa résolution 54/134, l'Assemblée générale a proclamé le 25 novembre « Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes » et a invité les gouvernements, les organisations internationales et les organisations non gouvernementales à organiser des activités conçues pour sensibiliser l'opinion au problème. Les femmes qui travaillent en Algérie n'occupent pas des postes de responsabilité, encore que depuis quelques années, nous constatons une progression notable.

En effet, les difficultés qui entravent l'évolution des carrières professionnelles des femmes sont en relation avec la discrimination dans l'attribution des promotions, certaines enquêtes montrant que leur niveau de formation et de perfectionnement entrave leur évolution, d'autres enquêtes es-

timement que les difficultés sont orientées vers la conciliation entre la vie de famille, la maternité et la société. Outre les difficultés citées ci-dessus, il existe plusieurs types de discriminations pour des questions d'apparence physique : des femmes estiment que lors de leur recherche, elles ont été confrontées à ce genre de discrimination, de discrimination par rapport à l'âge, de discrimination dans l'attribution des promotions et refus d'accès aux postes de responsabilités avec une différence dans l'attribution des salaires entre les hommes et les femmes surtout dans le secteur privé. Il y a également les critères de taille et de type d'entreprises qui constituent un élément important dans la sélection du poste de leur choix.

**Le deuxième constat** est que les enquêtes montrent que la majorité des femmes souhaiteraient travailler dans des entreprises multinationales pour les conditions de travail et le salaire avantageux, un niveau intermédiaire préfèrent travailler dans les grandes entreprises algériennes et dans des entreprises et administrations publiques, et seulement un minorité s'intéressent aux offres d'emploi au niveau des petites et moyennes entreprises.

**Le troisième constat**, concernant les métiers qui intéressent les femmes où de plus en plus de femmes diplômées et expérimentées souhaiteraient occuper des postes à responsabilité, des femmes souhaiteraient occuper des postes de gestion et de management, d'autres préfèrent des postes de création et de marketing, faire carrière dans le domaine des finances et la comptabilité et une minorité des femmes s'intéressent aux métiers du BTP, métiers dédiés en général aux hommes.

**Le quatrième constat** est que bon nombre de femmes affirment que l'idée du projet est venue de la spécialité de leur formation et l'expérience acquise au cours de leur vie professionnelle, d'autres que le montage financier de l'entreprise est une affaire de famille, dans la mesure où elles n'ont utilisé que leurs fonds personnels et de famille, alors que d'autres ont bénéficié d'un crédit bancaire en plus de leurs fonds propres.

**Le cinquième constat** est que la majorité des enquêtes montrent que le nombre de femmes qui optent pour l'entrepreneuriat sont confrontées à de nombreux obstacles, notamment les impôts, le problème de l'accès aux crédits et les responsabilités familiales

Quelle conclusion en tirer ? Je considère que la promotion de la femme, et notamment du travail dans son ensemble et l'entrepreneuriat féminin en particulier, comme le ciment et la vitalité de toute société. nos filles et nos femmes ayant besoin de la plus grande considération. Dans la Phénoménologie du Droit, le grand philosophe allemand Hegel faisait allusion aux strates fondamentales de l'Etat (les règles, les fonctions régaliennes, l'allocation des ressources collectives), la Famille, la Corporation, l'Universel et avait peut-être oublié de mentionner, la Matrice de la Vie, la matrice de base, la mère des matrices, le Noyau Central, la racine de l'arborescence, la racine de l'Arbre de la Vie, notre mère.

Professeur des universités, expert international Abderrahmane Mebtoul

## INFO EXPRESS

### Khenchela Belmehti appelle les imams à exploiter les espaces électroniques pour orienter la population

Le ministre des Affaires religieuses et des Waqfs, Youcef Belmehti a appelé, mardi depuis Khenchela, les imams à exploiter les espaces électroniques pour orienter la population. Dans une allocution lors d'une rencontre avec les imams de Khenchela tenue à la salle des conférences de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) au deuxième et dernier jour de sa visite dans cette wilaya, le ministre a appelé les imams à exploiter les espaces électroniques, y compris les réseaux sociaux, pour appeler les Algériens à servir leur pays et à lutter contre toutes formes de corruption, d'extrémisme et de monopole. Il a instruit les imams présents à élaborer des programmes sur les réseaux sociaux prônant la cohésion et la préservation de la sécurité et de la stabilité du pays. Lors de l'inauguration de l'école coranique «Abu Dhar Al-Ghifari» dans la commune de Chechar, M. Belmehti a assuré que son département ministériel prendra en charge l'équipement de cette école et le recrutement des enseignants bénévoles qui y travaillent, selon les postes budgétaires disponibles. Le ministre, qui a procédé à la pose de la première pierre du projet de réalisation de la mosquée «Othman Ibn Affan» dans la commune de Chechar, a fait savoir que son département réalisera, en collaboration avec le ministère de l'Environnement, un projet d'énergie solaire dans les mosquées en vue de réduire les coûts élevés de consommation de l'énergie électrique. Après avoir écouté les préoccupations des représentants de l'association religieuse de la mosquée Omar Ibn El Khettab (commune de Babar) dont les travaux sont à 80%, M. Belmehti a affirmé que son département et les autorités locales ne renonceront pas à leurs missions à savoir le soutien, l'accompagnement et l'octroi des autorisations relatives à la collecte des dons et la construction des mosquées et des écoles coraniques. Le ministre s'est rendu ensuite au chantier de la mosquée El Forkan (Ain Touila) où il a recommandé aux comités et aux bureaux d'études d'unifier les minarets sur tout le territoire, soit un seul minaret par mosquée conformément au plan de Djamaâ El-Djazair. Cette décision permettra d'économiser du temps et de l'argent pour pouvoir réaliser d'autres travaux au sein de la mosquée, a-t-il expliqué. Intervenant lors d'une cérémonie tenue à la maison de la culture, Ali Souayy en l'honneur de nombreuses femmes ayant servi la wilaya de Khenchela, à l'occasion de la Journée internationale des droits de la femme (8 mars de chaque année), M. Belmehti a rendu hommage à la femme algérienne, rappelant le rôle qu'elle assume au service du pays et des générations montantes aux côtés de l'homme ainsi que les sacrifices qu'elle a consenti durant la glorieuse guerre de libération. ■

## Mostaganem

### La lutte contre la spéculation dictée par la nécessité de réguler le marché

**Les participants à une journée d'étude sur la lutte contre la spéculation illicite, organisée lundi à Mostaganem, ont souligné que lutter contre ce phénomène est une nécessité socio-économique, permettant de réguler le marché et protéger le consommateur.**

Le procureur de la République près la Cour de Mostaganem, Smail Kedider a souligné, à l'ouverture de cette rencontre, que la loi relative à la lutte contre la spéculation illicite est venue pour stabiliser les prix et minimiser les pratiques illicites pour préserver le pouvoir d'achat des citoyens.

M. Kedider a rappelé que la spéculation est un crime économique puni par la loi, car touchant aux principes constitutionnels concernant la protection du consommateur, ainsi que l'honnêteté et la déontologie des affaires et du métier commercial, notant que la nouvelle loi complète le système juridique visant un traitement multilatéral de ce phénomène qui n'a aucun lien avec la liberté de la pratique commerciale.

De son côté, le chef de service contentieux et affaires juridiques à la Direction de wilaya du commerce et de la promotion des exportations, Bousbaâ Benchaâbane a indiqué que le traitement intégré prévu par cette loi a un volet répressif et un autre préventif, à travers la régulation du mar-



ché et le suivi des prix, en plus de la création de marchés occasionnels pour la vente directe du producteur au consommateur et, parfois, mettre sur le marché les produits stockés pour faire face à la spéculation.

L'avocat du barreau de Mostaganem, Me Hamza Krideche a abordé, quant à lui, le rôle préventif ou le contrôle préalable, comme mécanisme pour minimiser ce phénomène, notamment à travers les associations de protection du consommateur. De

son côté, le professeur à la Faculté de droit et des sciences politiques de l'Université de Mostaganem, Benaouali Ali a abordé les préceptes concernant la spéculation illégale en Islam, soulignant que le monopole (ihtikar) est «haram» (illicite) selon la charia car affectant les intérêts et besoins des personnes. Au passage, il a insisté sur la nécessité d'aborder une approche multisectorielle et instances et de se mobiliser pour lutter contre ce phénomène et le

traiter dans ses différents aspects. Lors de cette journée d'étude, organisée à l'initiative de la Cour de justice de Mostaganem, plusieurs communications ont été animées traitant, entre autres, du rôle des services commerciaux et fiscaux dans la lutte contre la spéculation illicite, la position de la charia islamique sur le monopole illégal, les techniques d'enquête et les formes des crimes décidées par la loi 15-21, ainsi que les mécanismes de lutte contre ce phénomène. ■

## El Oued

### Vers l'adoption de la formule touristique de l'hébergement chez l'habitant

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Yacine Hammadi, a indiqué, lundi à El-Oued, que le secteur s'orientait vers l'adoption de la formule de l'hébergement chez l'habitant. «Le secteur du tourisme s'oriente vers l'adoption de la formule de l'hébergement chez l'habitant, comme installation touristique concurrente, d'autant que la formule en question permet aussi de valoriser les us et coutumes et le mode architectural propre aux régions», a affirmé le ministre lors de l'inauguration d'une structure d'hébergement de ce type au quartier Ouazitène, au centre-ville d'El-Oued. Le ministère étudie actuellement les dossiers qui lui ont été soumis par les opérateurs désireux d'exercer l'activité touristique à travers l'hébergement chez l'habitant (ndlr: mise à la disposition d'une personne ou d'un groupe de personnes d'une habitation avec pres-

tations, contre paiement), a-t-il précisé. Pour M.Hammadi, l'adoption de cette formule d'activité touristique et sa généralisation entre dans le cadre de l'exploitation du potentiel touristique existant, en appui à l'économie nationale et comme contribution à l'amélioration des prestations touristiques et à l'investissement dans le domaine. Lors de cette visite de travail dans la wilaya d'El-Oued, la délégation ministérielle a procédé à l'ouverture d'une exposition d'artisanat traditionnel à la maison de la Culture Mohamed Lamine Lamoudi, avec la participation de trente (30) exposants (24 artisans et 06 associations).

Le ministre a souligné, à cette occasion, l'importance de l'artisanat traditionnel dans le tourisme, en ce qu'il véhicule comme originalité et profondeur historique, appelant, à ce titre, à accorder davan-

tage d'intérêt à cet héritage d'autant plus qu'il contribue à la création d'emploi et la génération de revenus aux familles.

Il a inspecté, en outre, une nouvelle structure hôtelière, fruit d'un investissement privé, auquel il a remis le titre de classification, avant de mettre l'accent sur la question de numérisation des activités touristiques, notamment en matière de réservations et de paiement des prestations, au titre de la modernisation, l'amélioration et la promotion des activités du secteur, en adéquation avec les exigences du marché dans le domaine. M.Hammadi s'est enquis, par ailleurs, du système des Ghaout (phoeniculture en zone de dépression pour une irrigation naturelle à partir de l'aquifère supérieur), et ce au niveau de l'exploitation agricole «Daouia». Le ministre a également inspecté le

projet de modernisation de l'hôtel «Souf» relevant de l'établissement public de gestion touristique, où il a insisté sur l'importance de la formation, de l'amélioration des prestations et de l'adoption de prix compétitifs.

Au terme de sa visite de travail, Yacine Hammadi a visité une zone dédiée aux activités de campement touristique, qui s'étale sur une superficie de 5.600 hectares, au niveau de la région de Dellala, chevauchant entre les communes de Nekhla et Douar El-Ma (Est de la wilaya d'El-Oued). Sur site, le ministre a présidé une cérémonie de remise de neuf (9) autorisations d'exploitation à des agences de tourisme. Il a saisi l'opportunité pour signaler que ces espaces de tourisme ont attiré de nombreux visiteurs durant la saison touristique saharienne qui a débuté en octobre dernier. ■



Réfugiés

## Deux poids, deux mesures

**Jean-Louis Bourlanges, député du MODEM, a donné le ton dès le début de l'attaque contre l'Ukraine en déclarant que les réfugiés ukrainiens constituaient « sans doute une immigration de grande qualité dont on pourra tirer profit ». Tout le monde a bien compris : les immigrants d'avant étaient des nuls dont il ne fallait pas s'embarrasser. Pourtant, M. Bourlanges a fait l'ENA, a été membre de la Cour des comptes et il est depuis un an président de la commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale**

Plus que jamais, le monde est – sans jeu de mot – en noir et blanc... L'Union Africaine s'est dite « préoccupée » par le sort des étudiants noirs en Ukraine. La BBC, dans la nuit de mercredi à jeudi, a montré des étudiants noirs qui tentaient de monter dans des trains quittant l'Ukraine, et qui étaient repoussés en leur disant : « Vous êtes noirs, vous pouvez marcher ! ». Des étudiants nigériens ont été refusés à la frontière polonaise ; il est vrai que la Pologne a beau jeu d'appliquer la législation européenne qui veut que, quand on n'est pas européen, on doit présenter un visa. Mais, sans attendre les nouvelles mesures de l'Union européenne, la Pologne a accueilli les Ukrainiens, mais pas les étudiants noirs. En revanche, toujours selon la BBC, certains étudiants africains ont été admis.

### Hongrie !

Très nombreux étaient aussi les jeunes Arabes en Ukraine pour leurs études. Ce seraient les Syriens et les Irakiens qui auraient le plus de problèmes. A la frontière polonaise, des étu-



diants égyptiens témoignent : les gardes ukrainiens ne laissaient passer que les « Blancs » et les ont laissé trois jours dans le froid glacial, sans abri ni couverture. Ceux qui vendaient de la nourriture donnaient la priorité aux « Blancs ». Certains ont pu repartir et payer un taxi pour les conduire à la frontière roumaine où il y avait moins de monde. « On a été mieux reçu là-bas, même par la police ukrainienne ». La frontière passée, des ONG roumaines leur ont donné de la nourriture et des cartes de téléphone pour

appeler leurs familles. Il n'est pas question de condamner l'élan de générosité qui se manifeste un peu partout. En France, il y a cinq jours déjà, l'Association des maires de France a appelé à accueillir des réfugiés et à rassembler l'aide d'urgence pour la population ukrainienne. Des communes rurales s'apprêtent à recevoir des Ukrainiens fuyant la guerre. Mais comment ne pas penser au refus massif d'aide pour les Syriens qui, eux aussi, fuyaient la guerre et à l'absence de solidarité avec les Yéménites qui su-

bissent des bombardements depuis sept ans, au point que l'ONU a qualifié ce conflit de plus grave crise humanitaire du XXI<sup>e</sup> siècle ? Le 15 janvier dernier, la candidate Valérie Pécresse visitait en Grèce, sur l'île de Samos, un camp pour réfugiés : containers blancs pour les loger, portiques haute sécurité et triple clôture de barbelés pour qu'ils ne se sauvent pas. Notre candidate n'avait que deux mots à la bouche : fermeté et humanité. Pour elle, ce camp de Samos est « un modèle à développer », même si les ONG dénoncent les atteintes à la liberté.

### Comment ne pas songer au sort des Palestiniens de Gaza, soumis depuis plus de 14 ans à un siège atroce ?

Aux Etats-Unis, un journaliste du service d'information CBS a expliqué la grande différence entre le conflit en Ukraine et ceux qui l'ont précédé : « Ce n'est pas l'Irak ou la Syrie, c'est un pays civilisé et européen ». N'est-ce pas le racisme, un racisme tranquille, en toute bonne conscience, qui règne sur le monde et que dénoncent les Palestiniens quand ils comparent le soutien des Occidentaux aux civils ukrainiens qui prennent les armes, alors qu'eux ont été condamnés pour terrorisme ? Et puis il y a les mauvais coups qui se font et passent complètement à la trappe, parce que les caméras sont toutes braquées sur l'Ukraine. Ainsi, dès le 24 février, au dîner du CRIF, Jean Castex qui remplaçait Macron a déclaré que « Jérusalem est la capitale de l'État d'Israël. (...) Cela n'empêche en rien de reconnaître et de respecter l'attachement d'autres religions à cette ville ». Par cette formulation, il indiquait bien qu'il se situait à un niveau politique. Pourtant, jusqu'à ce jour, la France n'a jamais reconnu la souveraineté israélienne sur Jérusalem-Est. De surcroît, Castex a estimé que parler d'Apartheid en Israël était une « contre-vérité ». En France encore, le ministre de l'Intérieur, Gérard Darmanin a annoncé son intention d'interdire une association toulousaine, le « Collectif Palestine vaincra ! ».



Musique traditionnelle espagnole

## Elena Gadel et Marta Robles en concert à Alger

→ «Las mujeres de mi vida» (Les femmes de ma vie), un concert de musique traditionnelle du Sud de l'Espagne, a été animé, mardi à Alger, par le duo Elena Gadel et Marta Robles, en célébration de la Journée internationale de la femme, devant un public nombreux.

Accueillies au Théâtre national Mahiedine-Bachtarzi (TNA), Elena Gadel au chant et Marta Robles (Composition, guitare et chœur) toutes deux, aussi créatives que virtuoses ont enflammé la salle de spectacles Mustapha-Kateb, durant près d'une heure de temps, étalant une quinzaine de pièces tirées essentiellement du patrimoine de chants populaires espagnols qui s'exprime dans un mélange de flamenco, copla, rumba et pop, entre autre.

A travers un répertoire de pièces évoquant la femme dans son rapport à l'adversité de la vie, le duo d'artistes a mis en valeur l'apport de celle-ci à pouvoir changer les choses grâce à sa détermination et son pragmatisme.

Des pièces comme, «Navega Sola», «Cisne», «Loca», «Perdoname Por Eso», «Paraules De Amor», «Se Acabo» et «Nos-

talgia Milionaria», ont été rendues dans un élan créatif et une maîtrise technique très appréciés par le public.

«La Tarara» (la folle), également interprétée par le duo, est une chanson populaire du XIXe siècle qui raconte l'histoire d'une jolie fille qui dansait dans les champs pour le plaisir des paysans travaillant la terre, et qui avait inspiré le grand poète espagnol Federico Garcia Lorca (1898-1936) dans l'écriture de sa célèbre poésie éponyme.

Fringantes et enjouées, les deux artistes ont fait montre de toute l'étendue de leurs talents respectifs, mettant de l'entrain dans la salle en faisant participer le public dans une ambiance joyeuse et festive.

Les sonorités des cordes piquées et les accords renversés de la guitare de Marta Robles caractérisant le genre flamenco, ont été renforcés par les dissonances harmoniques et les envolées phrasiques de l'artiste, donnant un champ d'expression plus contemporain, ouvert sur l'ensemble du bassin méditerranéen, à une musique représentative du sud de l'Espagne.

Au-delà de leur génie et leur savoir-faire, le duo de femmes a toujours affiché sa volonté de s'affirmer, bravant, lors de cette journée internationale dédiée à la femme, les «qu'en dira-t-on» des conservateurs qui voient d'un mauvais œil la femme assurer le rôle de l'accompagnement et du solo à la guitare dans le genre flamenco, préférant la cantonner uniquement au chant et à la danse.

Racontant entre autre, le pays, la terre, la vie, l'amour, la nostalgie, l'exil, la sé-



paration et la mélancolie, le flamenco est un chef d'œuvre du patrimoine immatériel de l'humanité classé depuis 2010 par l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (Unesco).

En présence de l'ambassadeur d'Espagne, Fernando Moran et des représentants de différentes missions diplomatiques accréditées en Algérie, invités à ce concert, le public, applaudissant longtemps «cette belle fusion en duo», a savouré tous les moments du spectacle dans l'allégresse et la volupté.

«Las mujeres de mi vida», concert au genre musical introspectif, a mêlé les

chants de plainte et de nostalgie du flamenco à des cadences renvoyant au jazz et aux rythmes sud-américains, permettant une rencontre judicieuse sur une même partition, de ce duo créé en 2021, qui invite à «la réflexion sur la situation des femmes et de leurs droits, mettant en valeur celles et ceux qui contribuent à l'amélioration de leur condition».

Le concert «Las mujeres de mi vida» (Les femmes de ma vie) d'Elena Gadel et Marta Robles a été organisé par l'Ambassade d'Espagne en Algérie et l'Institut Cervantès d'Alger, en collaboration avec le TNA. **R.C.**

8 mars

## Diverses manifestations culturelles à travers le pays

Diverses manifestations culturelles ont été organisées mardi à travers différentes wilayas du pays par le mouvement associatif féminin et les différents établissements publics socioculturels, à l'occasion de la célébration de la journée internationale de la femme (8 mars).

Dans le sud du pays, des expositions d'artisanat, d'arts plastiques et d'objets d'arts, ainsi que des créations de femmes dans divers domaines socioculturels et des cérémonies en hommage aux femmes travailleuses, ont marqué cette célébration. Des réceptions en l'honneur des femmes activant dans les différentes institutions, publiques et privées locales, du mouvement associatif féminin, ont été mises sur pied pour la circonstance et ont donné lieu à la remise des cadeaux aux femmes s'étant distinguées en 2021 dans leurs domaines d'activités.

Dans l'ouest, la journée de la femme a été l'occasion à Tlemcen d'apporter soutien et assistance aux femmes cancéreuses. Une rencontre a été organisée dans ce sens, par l'association de créations intellectuelles, en collaboration de l'association de protection de l'environnement et l'école supérieure de management, au centre d'études andalouses de la cité des Zianides.

Des communications scientifiques ont été présentées par des médecins et psychologues afin d'expliquer aux femmes l'attitude à adopter face à cette maladie et comment surmonter les troubles psychologiques auxquels elles peuvent faire face. La maison de la culture «Abdelkader Aloulou» a, par ailleurs, organisé une cérémonie pour récompenser les artistes plasticiennes ainsi que les artistes photographes femmes qui ont participé à la 3ème

édition du salon nationale des artistes algériennes. A Oran, la direction de la sûreté de wilaya a organisé une réception en l'honneur de femmes policiers de différents grades, de retraitées et fonctionnaires et de veuves de victimes de la tragédie nationale, en plus de femmes journalistes de l'agence Algérie presse service (APS), de la chaîne «El Bahia», présidée par le chef de sûreté de wilaya, le contrôleur de police Ouabri Abdelkrim.

La cérémonie a été marquée par la lecture du message adressé par le Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN) aux femmes policiers à cette occasion, où il a mis en exergue la détermination de la femme algérienne à «poursuivre, avec constance, abnégation et fidélité, la voie de femmes et d'hommes pionniers qui ont œuvré à l'édification d'un Etat fort, écouté et présent dans le concert des nations, en entamant, aujourd'hui, dans une autre étape du développement et de la prospérité pour construire une Algérie nouvelle». Dans la wilaya d'Aïn Témouchent, la maison d'artisanat a abrité un salon de l'innovation de la femme artisanne, présentant un ensemble de produits, à l'instar d'habits traditionnels pour femmes, à l'initiative de la chambre d'artisanat et des métiers de la wilaya.

Dans la maison de la culture Aïssa Mes-saoudi, au chef-lieu de wilaya, a été organisée une autre exposition de créations féminines dédiée à l'artisanat et aux arts plastiques. Dans la wilaya de Relizane, la maison de la culture Mohamed Issiakhem a organisé une conférence scientifique sur «Zribet Beni Rached» à l'université Ahmed Zabana, à l'initiative de son laboratoire d'études sociales, psychologiques et anthropologiques, en collaboration avec l'as-

sociation inter-wilayas de protection du patrimoine et de sauvegarde de l'histoire locale de l'Ouest algérien, avec la participation d'enseignants, chercheurs et artisans.

Pour sa part, la direction de la culture et des arts a organisé un concours du pain traditionnel, de même qu'une exposition sur l'artisanat local avec la participation de plus de 30 artisanes, expertes dans plusieurs spécialités, ayant mis en valeur le patrimoine authentique et les traditions locales.

A Sidi Bel-Abbès, la direction de l'environnement a lancé un concours intitulé «projet de femme écologique» pour sensibiliser la femme et mettre en exergue sa contribution à l'effort de protection de l'environnement et d'amélioration du cadre urbain. Dans la wilaya de Nâama, la direction de la sûreté de wilaya a organisé une réception en l'honneur de femmes cadres et fonctionnaires de ce corps et de veuves de fonctionnaires ayant servi dans ce corps et d'assimilées.

La salle des expositions du cinéma "Imzy" à Aïn Sefra a abrité une exposition d'arts plastiques d'artistes peintres de la région, alors que l'annexe de la maison de culture, sise dans la même ville, a organisé une exposition dédiée aux femmes créatives qui excellent dans les métiers manuels tels que le tissage, la couture, les produits de la laine et les plats traditionnels, entre autres, à l'initiative du bureau de l'association «El Irchad wal Islah».

Dans l'est du pays, la célébration du 8 mars a été marquée à Constantine par l'organisation d'un programme riche et varié, animé par des femmes créatives versées dans les domaines de la culture et de la littérature notamment.

A la maison de la culture Malek Haddad, une exposition de femmes créatives intitulée «Les nymphes des ponts» a été organisée, permettant de mettre en valeur la créativité de la gent féminine dans divers domaines, allant de l'artisanat jusqu'à la littérature et les œuvres artistiques.

La célébration de journée internationale des femmes a été également marquée par l'ouverture de la deuxième édition du séminaire littéraire Nadjia Abeer, au cours duquel des interventions sur le rôle de la femme algérienne dans le processus du développement national ont été présentées par des femmes intellectuelles de Constantine.

Dans les wilayas du centre, des festivités similaires ont été organisées pour marquer la journée de la femme.

A Bouira, plusieurs femmes, issues du milieu rural et de localités enclavées, ont été honorées par les autorités locales lors d'une cérémonie organisée à l'occasion, en guise de reconnaissance de leur rôle dans le développement local, mais aussi en guise de reconnaissance pour leur courage à défier les aléas de la vie, notamment pour celles vivant dans les zones enclavées. L'ancienne Moudjahida, «Yucef Berka-houm», venue de Sour El Ghouzlane (Sud de Bouira), a, elle aussi, été honorée par le premier magistrat de la wilaya.

Une conférence sur les droits de la femme a été animée par l'enseignante Nacira Louni (Université de Bouira) en présence de plusieurs femmes venues des quatre coins de la wilaya. **R.C.**

Ghada Mehat

## Parcours d'une acharnée du football, devenue arbitre internationale

La jeune Ghada Mehat, native de la wilaya de Sétif, a bousculé la hiérarchie en ce début de l'année 2022, en devenant la deuxième algérienne à obtenir le grade d'arbitre international en football. Un statut qui, jusque-là, était monopolisé uniquement par les hommes.

Ghada Mehat a commencé à pratiquer le football dès son plus jeune âge, dans les rues de son quartier à Sétif. Une région connue et reconnue pour être une terre du «Sport-Roi» et dont le club phare, l'Entente a été de tout temps le berceau de plusieurs stars nationales, notamment, le maître à jouer de la glorieuse équipe du FLN, Rachid Makhloufi, sans oublier l'artiste Malik Zorgane et le renard des surfaces, Issaâd Bourahli.

«J'ai toujours été fascinée par le football. Pour moi, c'était une obsession et c'est ce qui explique le fait que j'ai commencé à y jouer dès mon plus jeune âge, en compagnie de mes frères, dans les rues du quartier. Après quoi, j'ai intégré le Club d'El Khroub pour une courte durée», a-t-elle commencé par expliquer à l'APS.

«Malgré mon engouement pour le jeu, j'ai très vite ressenti une attirance pour l'arbitrage et j'ai immédiatement cherché à comprendre comment on pouvait le devenir. Ainsi, et dès 2015, alors que je n'avais pas encore 20 ans, je me suis retrouvée dans la Ligue régionale de Constantine, avec l'objectif de devenir arbitre», a-t-elle poursuivi.

Ghada a été la seule candidate à avoir passé avec succès la totalité des examens, qui s'étaient étalés sur une période de deux mois, décrochant ainsi un premier grade d'arbitre pour jeunes catégories. Après quoi, et de grade en grade, la jeune sétifienne est passée au statut d'arbitre fédéral, puis à celui de referee international.

«Si ma mémoire est bonne, j'ai été appelée à officier mon premier match en tant que juge-assistante après seulement une semaine de stage, et ce n'était pas du tout évident. J'ai dû faire preuve de volonté et de courage pour relever ce défi. J'ai commencé à arbitrer chez les moins de 15 ans, avant de passer chez les moins de 17 ans, puis les moins de 19 ans, jusqu'à atteindre la catégorie des moins de 21 ans, appelée communément celle des «Réserves», a-t-elle détaillé.

Cependant, la progression de Ghada Mehat a été loin d'être facile. C'est même le cas de dire qu'elle devenait de plus en plus compliquée à chaque nouvelle étape qu'elle gravissait un nouvel échelon, car dans une région des Hauts-Plateaux conservatrice, il était presque «interdit» pour



■ Mehat a bousculé la hiérarchie en devenant arbitre international.

(Photo > D. R.)

une femme de se révéler dans un milieu d'hommes. «Mes débuts ont été très difficiles, surtout que je suis issue d'une région conservatrice, où les coutumes et les traditions pèsent énormément sur la vie des gens, particulièrement sur celle des femmes. Mais progressivement, j'ai commencé à me faire accepter, notamment, grâce à mon impartialité et ma rigoureuse application des règlements», a-t-elle indiqué.

A travers sa propre expérience, Ghada Mehat s'est dite «convaincue que la femme algérienne peut réussir tout ce qu'elle entreprend, y compris dans les domaines qui sont généralement réservés aux hommes, car elle a le potentiel nécessaire.

D'ailleurs, pour moi, il n'y a aucune différence entre les deux genres, particulièrement dans le domaine de l'arbitrage. Il suffit de bien connaître les règlements, et de les appliquer convenablement», a-t-elle assuré.

A ce propos, la jeune sétifienne a profité de l'occasion pour lancer un appel aux supporters, en leur demandant «d'accepter les femmes arbitres et de les aider pendant leur mission», car si les joueurs et les entraîneurs ont commencé à les accepter sur le terrain, «la barrière est toujours érigée» au niveau du public.

En effet, selon Ghada Mehat, «même les arbitres sont plus ou moins à l'abri d'une agression physique de la part des supporters, car protégés par les barrières entre les tribunes et le carré-vert, ils restent néanmoins exposés aux agressions verbales et aux insultes», qui d'après elle «font encore plus mal» que les coups. La native de Sétif s'est dite «très fière d'être la première arbitre internationale dans l'Est algérien», en encourageant les femmes à toujours aller au bout

de leurs rêves, même s'il est question d'investir un domaine jusque-là réservé uniquement aux hommes. «Les femmes ont elles aussi le droit d'honorer leur nom de famille, et de représenter les couleurs nationales. C'est un sentiment incroyable et aucune d'entre nous ne devrait s'en priver».

### Badge international : le fruit de la persévérance

Ghada Mehat, 26 ans, animée d'une volonté farouche et d'une grande confiance en soi, a réussi à s'illustrer dans un «milieu macho», en contribuant, sept années durant, à diriger, en tant qu'arbitre central ou assistante, des rencontres de football de différentes catégories. L'année 2022 est finalement celle de l'apothéose, puisqu'elle réalise un de ses rêves en réussissant l'examen d'obtention du badge d'arbitre international. Ambitieuse, Ghada n'occulte pas son désir de se forger une place de choix au sein du corps de l'arbitrage.

«Avec ce grade international, j'ambitionne, au niveau national, d'officier des rencontres de la Ligue 1 professionnelle en gagnant la confiance de l'instance fédérale (...) mon rêve est également de diriger des matches dans une phase finale de Coupe du monde», a-t-elle lancé, tout en reconnaissant qu'il faudra d'abord «faire ses preuves lors des matches internationaux et au niveau continental».

En s'investissant dans le monde du football et de l'arbitrage, Ghada ne se départ pas de sa vie personnelle et ses études. Bien au contraire, elle a réussi à allier sport et études, étant détentrice d'un Master 2 en Sciences et techniques des activités physiques et sportives, obtenu à l'université Abdelhamid-Mehri

de Constantine. Elle est actuellement enseignante de sport au sein d'une école privée. Mener à bien toutes ces tâches n'est pas chose aisée pour une jeune femme, à l'orée de sa carrière. «Je vise toujours plus haut. Je fais cependant des sacrifices pour pouvoir mettre en harmonie mon amour pour l'arbitrage et l'accomplissement de mon travail en tant qu'enseignante de sport», a fait savoir Ghada Mehat, qui, après les heures de travail, se déplace au stade, chaque jour (7/7) pour s'entraîner dans le but d'atteindre ses objectifs.

Puisant sa force dans le milieu familial, Ghada a réussi son défi grâce à sa famille, notamment le père qui «me soutient et m'accompagne même lorsque je dirige certaines rencontres (...) avec mes frères, je continue à ce jour de jouer au foot». A l'occasion de la Journée internationale de la femme, coïncidant avec le 8 mars, elle souhaite une heureuse fête à la gent féminine, notamment celle activant dans le domaine du sport. «La femme est un pilier de la société. Elle accomplit diverses tâches, celle d'éducatrice, de mère, sœur, fille, docteur, infirmière, enseignante, et même... arbitre de football». Evoquant l'arbitrage féminin en Algérie, le vice-président de la commission fédérale d'arbitrage de la FAF, Mohamed Bichari, a relevé le niveau «sans cesse croissant» des femmes-arbitres algériennes. Il en veut pour preuve, l'existence, parmi elles, de quatre arbitres de grade international dont l'arbitre-central Ghada Mehat. «C'est un honneur pour le sifflet féminin algérien. Nous les accompagnerons pour qu'elles s'imposent d'abord sur le plan national, et ensuite sur le plan africain».

R. S.

### EN DEUX MOTS

#### L'arbitre Joshua Bondo pour officier le match Cameroun - Algérie

La FIFA vient de désigner l'arbitre Botswanaï Joshua Bondo pour officier la rencontre aller-entre le Cameroun et l'Algérie qui aura lieu le vendredi 25 mars 2022 au stade de Japoma à Douala (18h, heure locale), et ce, dans le cadre des matches barrages des éliminatoires de la Coupe du Monde de la FIFA - Qatar 2022 (zone Afrique).

L'arbitre Bondo sera assisté par le Tchadien Issa Yaya (1<sup>er</sup> assistant) et le Mozambicain Arsénio Chadreque Maringule (2<sup>e</sup> assistant). Le quatrième arbitre sera le Seychellois Bernard Hensel Camille, alors que le commissaire au match sera le Congolais Jean Médard Kossa.

Le duo de la VAR sera espagnol, il s'agit de M. Aléjandro José Hernandez (arbitre principal) et M. José Luis Munuera Montero. ■



Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA. Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1<sup>er</sup>-Mai - Alger. Tél. : 021 6710.44/6710.46 Fax : 021 6710.75. Compte bancaire : CPA 103 400 08971.114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles. **Membres fondateurs :** Gérant, directeur de la publication: **Abdelwahab Djakoune**. Rédacteur en chef : **Radia Zerrouki** Directeur commercial : **Ouahid Kouba** Composition **PAO La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPRAL** Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**. Diffusion centre : **SEDICOM**. Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : **La Nouvelle République**, Maison de la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021 6710.75. E-mail : **lnr98redaction@yahoo.fr** / E-mail pub : **lnr98publicite@yahoo.fr** - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19. Conception : **Studio Baylaucq**, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40 Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

**en direct**

**Mondial-2022**

L'arbitre Joshua Bondo pour officier le match Cameroun - Algérie

**le match à suivre**

**Sélection U18**

Le FC Valence et Villarreal au menu des Verts en Espagne

**football**

**Ghada Mehat**

Parcours d'une acharnée du football, devenue arbitre internationale

# Coupe du monde La Fédération russe de football accuse le coup et réagit

→ Pas facile de gérer les tensions, lorsque celles-ci sont liées à une participation à une Coupe du monde.

Les Russes réagissent sur un autre terrain, celui du football. Pas question de rater cette compétition footballistique planétaire qui se prépare au Qatar. La Russie ne décolère pas après que la FIFA ait pris la décision de l'exclure de la Coupe du monde. On apprend que la Fédération russe de football (FUR) vient de sonner à la porte de la justice sportive pour se plaindre de cette décision qui suspend ses équipes de toutes les compétitions internationales décrétée la semaine dernière par la FIFA et l'UEFA. Il faut rappeler que «les Russes ont été bannis jusqu'à nouvel ordre des compétitions internationales d'athlétisme, de hockey sur glace, de rugby, de basket, de cyclisme, de ski alpin ou d'escalade. La Russie a également été exclue des Jeux paralympiques d'hiver qui se tiennent depuis vendredi à Pékin, par une décision prise la veille de la cérémonie d'ouverture».

**Un litige inédit**

Voilà un jeu difficile qui demande du temps pour le comprendre et surtout trouver une solution, mais cela est aussi à la fois un exercice qui oppose les deux instances sportives, FIFA et UEFA à la Fédération de Russie. En attendant que la juridiction sportive tranche ce litige inédit, dû à l'invasion russe de l'Ukraine, la FUR lui demande de suspendre l'exécution de ces décisions, c'est-à-dire de permettre notamment aux Russes de disputer fin mars les barrages du Mondial-2022», rapporte l'AFP. Pour ré-



■ La Fédération russe va saisir le TAS pour être réintégrée à la Coupe du monde 2022. (Photo > D.R.)

pondre aux concernés, le l'heure, le tribunal basé à Lausanne va ouvrir «deux procédures distinctes», «visant respectivement la FIFA et l'UEFA en y associant une quinzaine de fédérations nationales qui refusent ouvertement d'affronter les Russes», explique-t-il dans un communiqué.

**Que dira le TAS ?**

Le circuit à prendre n'est pas aussi facile, puisque d'autres partenaires devront réagir d'une manière ou d'une autre, ce qui risquerait inéluctablement de compliquer les choses. Les autres équipes directement

concernés dans un premier stade, à l'image des Polonais, qui sont les premiers adversaires des Russes «pour accéder au Mondial qatari (21 novembre-18 décembre), et qui excluaient de participer à cette confrontation avant même la décision de la FIFA».

Face à cette situation, le TAS devrait communiquer «dans les prochains jours» avec plus de détails sur le calendrier et les modalités de ces recours, ainsi que sur leurs éventuels effets suspensifs. Mais comme l'estime l'AFP, au-delà des enjeux immédiats pour les sélections et clubs

russe, il s'agit du premier recours contre la cascade de sanctions qui s'est abattue sur le sport russe depuis la semaine dernière et ce sur la recommandation du Comité international olympique et après plusieurs jours de tergiversations.

**La FFF ne s'y oppose pas**

La Fédération française de football prend position. Par la voix de son président Noël Le Graët, l'instance a fait savoir qu'elle était plutôt favorable à une exclusion de la Russie lors du prochain mondial, après l'invasion de l'Ukraine.

«Le monde du sport, et en particulier du football, ne peut pas rester neutre. Je ne m'opposerai certainement pas à une exclusion de la Russie», a expliqué Le Graët au journal *Le Parisien*, alors que plusieurs nations ont déjà prévenu qu'elles refuseraient d'affronter les Russes en barrage de la Coupe du monde.

C'est le cas de la Pologne, censée affronter la Russie à Moscou le 24 mars, comme de la République tchèque et de la Suède qui pourraient devoir se rendre en Russie cinq jours plus tard en finale du barrage, pour disputer leur ticket pour la Coupe du monde au Qatar.

Une position partagée par Noël Le Graët : «Dans ces circonstances dramatiques, comment aurions-nous pu envisager de jouer au football contre ce pays ?», a-t-il déclaré au quotidien.

Synthèse de H. Hichem

■ El Heddaf TV : Belmekchouf à 21h  
 ■ Canal + sport : Marseille - FC Bâle à 21h

**La Der**

**Sélection U18 : Le FC Valence et Villarreal au menu des Verts en Espagne**

L'équipe nationale de football des moins de 18 ans (U18), affrontera les deux clubs espagnols : FC Valence et Villarreal, dans le cadre d'un tournoi amical, prévu à Valence à partir du 21 mars, en vue des Jeux méditerranéens JM Oran 2021, prévus à Oran du 25 juin au 6 juillet prochains, a appris l'APS mercredi auprès de la Direction technique nationale (DTN) de la Fédération algérienne (FAF). Outre l'Algérie, le FC Valence, club hôte, et Villarreal, «ce tournoi verra la présence également de deux autres sélections, dont le nom n'a pas été dévoilé», a indiqué à l'APS le DTN par intérim Taou-

fik Korichi. «Nous sommes en train de préparer ce tournoi sur le plan administratif, où nous avons enclenché une véritable course contre la montre pour l'obtention des visas», a-t-il ajouté. La sélection des U18, dirigée sur le banc par Mourad Slatni, représentera l'Algérie aux JM Oran 2022, en présence d'au moins 12 pays. Le choix de la catégorie des U18 s'inscrit dans la stratégie de la DTN, en prévision des échéances à moyen terme (2025) où cette sélection est appelée à prendre part à plusieurs compétitions, comme les Jeux sportives Islamiques, en Turquie 2022, et

les Jeux Arabes de la Jeunesse, en Egypte 2022 également. En présence de 21 joueurs, l'équipe des U18 a effectué un stage au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, du 27 février au 3 mars, qui sera suivi par un autre à Alger, avant de rallier l'Espagne. Le dernier stage des U18 à l'étranger remonte à octobre 2021 en France. Les coéquipiers des d'Adem Dougui (Queens Park Rangers/ Ecosse), avaient essuyé deux lourdes défaites face à l'équipe de France sur le même score (6-0).